

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Lieux de culte : en attendant

RESPONSABLES religieux et gouvernement sont, chacun de leur côté, en train de tout mettre en œuvre pour favoriser le retour des croyants dans leurs chapelles. Mais non sans appréhensions face à une crise sanitaire qui semble s'installer dans la durée.

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

FERMES depuis le 14 mars dernier en raison des dispositions prises dans notre pays pour freiner la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), les lieux de culte, comme les restaurants et les hôtels pourraient bientôt rouvrir sous conditions. Ce, au vu de certaines mesures d'allègement dues à la tendance baissière actuelle et de l'intérêt accordé ces derniers temps par le gouvernement aux appels incessants à la reprise des activités dans ce secteur lancés par les responsables des confessions religieuses du Gabon.

Aussi pour voir dans quelle mesure répondre favorablement à ladite demande, les membres du gouvernement (Intérieur et Santé, particulièrement) ont-ils entrepris une série de rencontres qui devrait se poursuivre à l'intérieur du pays avec les différentes autorités religieuses. Objectif : discuter ensemble des conditions préalables à la réouverture des lieux de culte. Signe annonciateur de cette décision, la rencontre tenue à la Primature le 10 juillet 2020, par l'ex-Premier ministre Julien Nkoghe Bekale et les hommes de Dieu.

Au sortir de ce rendez-vous, le gouvernement, le Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus au Gabon et les confessions religieuses s'étaient mis d'accord sur la mise en place d'une Commission chargée de déterminer le protocole sanitaire devant guider la reprise des activités au sein des lieux de culte. Ici, le réel souci pour le gouvernement étant de protéger les populations, dont les leaders religieux, des moindres failles dans le dispositif de lutte contre le Covid-19 (dont le virus est toujours actif) mais aussi, et surtout, de stopper sa propagation dans notre pays.

En réponse, les religieux assurent que les mesures barrières

seront scrupuleusement respectées dans leurs différentes chapelles. C'est pourquoi dans l'attente du top des plus hautes autorités, certains responsables religieux ont non seulement formulé un arsenal de mesures de prévention et de lutte contre le Covid-19 au sein de leurs institutions (lire ci-contre) mais également pris certaines dispositions matérielles pour favoriser le respect notamment des mesures, particulièrement la distanciation physique dans les lieux de culte.

RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE. Pour se rendre compte de visu de tous ces différents réaménagements, le ministre de l'Intérieur, Lambert Noël Matha, et son collègue de la Santé,

Guy-Patrick Obiang Ndong, ont visité dernièrement plusieurs sites religieux, des catholiques aux protestants, en passant par les musulmans et les éveillés. À Libreville, les membres du gouvernement se sont donc rendus tour à tour, à la cathédrale Notre-Dame-de L'Assomption (Sainte-Marie), à l'Église évangélique du Gabon (EEG), la paroisse de Baraka, à l'Église de l'Alliance chrétienne et missionnaire du Gabon, la paroisse d'Avéa, aux Assemblées de Dieu du Gabon au PK 8, au Centre d'évangélisation Béthanie, à la Mosquée Hassan-II, etc. Partout le ministre d'État à l'Intérieur a insisté auprès des leaders religieux sur la responsabilité indi-

Ici, le réel souci pour le gouvernement étant de protéger les populations, dont les leaders religieux, des moindres failles dans le dispositif de lutte contre le Covid-19 (dont le virus est toujours actif) mais aussi, et surtout, de stopper sa propagation dans notre pays.

viduelle et collective quant aux précautions à prendre en leur sein afin d'éviter une résurgence des contaminations au moment où le virus du Covid-19 circule en phase communautaire dans notre pays.

Occasion également pour Lambert Noël Matha de s'enquérir dans les moindres détails du fonctionnement de ces lieux de culte. Il s'est notamment interrogé sur la célébration de l'eucharistie et de la Sainte cène, la collecte de la quête, de la dîme et des offrandes, ou encore l'imposition des mains aux fidèles. Des détails pratiques qui pourraient être soumis à un protocole sanitaire en cas de reprise.

En outre, si certains responsables religieux se disent déjà prêts et n'attendant plus que le feu vert des autorités, d'autres par contre, à l'instar du révérend Gaétan Piebi, ne sont pas favorables à une réouverture à court terme. De même, il y a des leaders religieux qui passent outre l'interdiction du gouvernement en organisant des cultes en toute clandestinité. Une attitude non sans risques.



Photo: SNN

Plusieurs responsables religieux sont en train de prendre des disposi

REUNIONS PREPARATOIRES DES HOMMES DE DIEU

POUR L'OUVERTURE DES LIEUX DE CULTE



16/02/2020 : Le Conseil des Ministres décide de la fermeture de tous les lieux de culte et recommandation de prières à domicile

03/07/2020 : Les Hommes de Dieu, réunis en collectif des leaders des Communautés pentecôtistes, charismatiques, de réveil et apparentées menacent d'ouvrir leurs Eglises, le 12 juillet.

28/07/2020 : Le Président du Conseil supérieur des Affaires Islamiques du Gabon, en prélude à l'ouverture des mosquées fixe les mesures de prévention et de lutte contre le Covid 19, dans les différents lieux de culte.

01/08/2020 : En prélude à l'ouverture des lieux de culte, l'Eglise catholique du Gabon réaménage ses horaires et programmes des célébrations eucharistiques, lors d'une réunion à la paroisse Saint André des Trois Quartiers.

© D. Natant MOUSSWOU Source : Documentation de l'union

Le top!



...tions pour être prêts à rouvrir.

Pour quels gages de sécurité?

Cherolle MISSOUKI
Libreville/Gabon

EN attendant la décision officielle du gouvernement sur la réouverture des lieux de culte fermés pour cause de pandémie de Covid-19 depuis près de cinq mois, certaines confessions religieuses, notamment les communautés catholique et musulmane du Gabon, ont pris des dispositions afin que les mesures préventives de lutte contre le coronavirus y soient effectives.

Ainsi, sur décision n° 390/CSAIG du Conseil supérieur des affaires islamiques du Gabon (CSAIG), les mosquées devront, en cas d'ouverture, respecter entre autres les mesures d'hygiène et de sécurité telles que la mise en place d'un dispositif de lavage des mains, l'installation des fidèles avec une rangée d'intervalle traduit par le marquage des tapis ou nattes de prière conforme au strict respect de la distanciation physique, ainsi que l'utilisation de thermoflash à l'entrée des lieux de prière. L'ouverture des mosquées devra se faire 20 minutes avant chaque prière et la fermeture immédiatement après. Les lieux d'ablution et les toilettes seront fermés aux fidèles et chaque orateur disposera de son micro. Les



Photo: Christelle Ntsame

Avec la nouvelle donne, les rassemblements au sein des mosquées ne devront pas être comme ici avant le Covid-19.

mosquées, qui seront interdites aux enfants et aux personnes âgées, seront dotées d'un lit ou deux pouvant accueillir, avant acheminement vers un centre dédié, les cas suspects ou les personnes faisant un malaise. En ce qui concerne la communauté catholique, des dispositions ont été également prises à l'issue de la réunion tenue à la paroisse Saint André des Trois-Quartiers, dans le 1er arrondissement de Libreville, samedi dernier. Désormais, les Églises catholiques ne feront plus des messes de plus de deux heures à raison de trois messes par jour du lundi au vendredi et la messe dominicale commencera le samedi pour s'étaler sur

cinq séances le dimanche. Des signalisations au sein de l'église au sol et au mur seront mises en évidence pour indiquer la circulation des fidèles dans la nef. Les mesures de distanciation physique seront exigées pendant les répétitions ou les réunions avec l'eau et du savon à l'entrée de chaque salle. L'église sera désinfectée après chaque célébration eucharistique qui sera interdite aux enfants de moins de douze ans. Autant de mesures destinées à rassurer les autorités et qui, si elles sont strictement appliquées, devraient également être un gage de sécurité à la fois pour les fidèles et les officiants.

Le devoir de discipline chez les hommes de Dieu!

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

Sil la réouverture des lieux de culte paraît de plus en plus imminente, il reste que, à côté des préalables posés à cet effet, des interrogations émergent, malgré le tassement de la crise sanitaire que révèlent des chiffres encourageants (lire par ailleurs). Nombre d'observateurs s'interrogent en effet sur les réelles motivations de ces hommes de Dieu. Si certains d'entre eux ont plusieurs fois sollicité l'aide financière du gouvernement, c'est sans doute parce qu'ils étaient face à une problématique pertinente :

absence de dîme, d'offrandes et autres contributions financières de la part des fidèles permettant d'assumer les charges de leurs assemblées. Si pour des observateurs avertis ces raisons constituent l'essentiel du cri de détresse lancé par voie de presse, il y a aussi d'autres motifs qui paraissent biscornus. Ajouté à cela l'indiscipline de certains responsables d'églises. Sinon, comment comprendre qu'alors que l'accord de rassemblement dans ces espaces de prière n'a pas encore été donné par les autorités, certains lieux de culte, particulièrement des églises dites du réveil, aient déjà rouvert clandestinement leurs

portes aux fidèles en organisant des rassemblements aux heures de couvre-feu? Une indiscipline synonyme de mise en danger de la vie d'autrui. À mesure que s'approche l'échéance de la relance des activités dans les églises et mosquées, il y a donc de nombreuses questions qui méritent d'être véritablement passées au crible aussi bien par la tutelle que par les leaders religieux. Particulièrement ceux des églises du réveil qui semblent moins disciplinées. Il en va de la sécurité des fidèles qui ne sont aucunement immunisés contre le nouveau coronavirus.

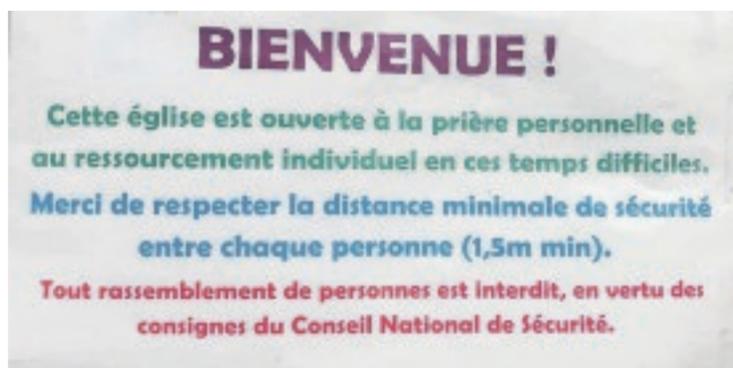


Photo: DR